

PERSPECTIVES D'UNE GESTION DURABLE DE LA FORÊT CLASSÉE DE MIEOU AU MALI

CONTEXTE

De 1990 à 2015, le Mali a perdu 30% de son domaine forestier et aujourd'hui encore, 500 000 ha de forêt sont ravagés par an par le défrichement agricole, l'augmentation de la consommation en bois et en charbon de bois et les feux de brousse. La région de Ségou possède 15 forêts classées, dont la forêt de Mieou, site de l'étude. Cette forêt a connu une évolution très significative de l'occupation des sols sur la période 2000 et 2015 marquée d'une part par l'accroissement de la savane arbustive, des sols nus et installations humaines, des champs et jachères ainsi que les savanes arborées et verger et d'autre part par les effets liés à la pression agricole et pastorale. Un plan d'aménagement existe pour permettre de minimiser les impacts négatifs des activités d'exploitation des ressources naturelles sur l'environnement. Il prévoit un certain nombre d'actions parmi lesquelles, l'aménagement de périmètres pastoraux et pistes d'accès, des sensibilisations, l'aménagement d'étangs piscicoles, le reboisement, la restauration des sols et la gestion par exploitation/rotation sur des parcelles. La mobilisation de tous les acteurs est nécessaire pour assurer le succès du plan d'aménagement.

DESCRIPTION

L'étude a procédé à des entretiens individuels auprès de personnes ressources sur des questions portant sur leur utilisation des ressources, leur connaissance du nouveau plan d'aménagement, leur perception sur certaines actions spécifiques prévues dans le plan. Les 39 personnes interviewées se répartissent comme suit : 37 hommes et 2 femmes de 15 villages, de 7 catégories socio-professionnelles, de 5 ethnies et de niveau scolaire école primaire au maximum.

Nos résultats ont confirmé une utilisation multiple et abusive des ressources de la forêt. Pour ce qui est de la connaissance du plan d'aménagement par les populations locales, l'enquête a révélé que seulement 38% de nos interviewés étaient au courant du plan d'aménagement en instance de mise en œuvre ; les 62% restant affirment ne pas être informés d'un tel plan. Par ailleurs, environ 60% des répondants ont affirmé de ne pas avoir d'autres alternatives pour épargner les ressources (le temps de la reconstitution).

Une des conclusions de cette étude est que pour une mise en œuvre réussie du plan d'aménagement, les actions d'information et de sensibilisation prévues dans le plan pour les représentants des communautés doivent aller au-delà de ces derniers et s'assurer que les ménages individuels reçoivent le message.



Photo crédit ; Adama GOUANLE

IMPACT

L'impact attendu de notre projet est de mettre en évidence des pistes sur les conditions (attitudes et pratiques endogènes) qui pourraient être des préalables à une mise en œuvre réussie du plan d'aménagement. Cette contribution à l'opérationnalisation d'une stratégie d'aménagement et de gestion durable permettrait d'aider les plus vulnérables (jeunes et femmes) à mieux s'adapter au changement climatique.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

L'exploration et la mise à disposition de moyens de subsistance alternatifs pourrait être une des options préalables à la mise en œuvre du plan et il serait nécessaire que l'administration en charge de la mise en œuvre du plan discute clairement les options avec les communautés de sorte à éviter qu'elles reviennent exploiter les zones en aménagement avant même qu'elles n'atteignent un stade acceptable de réhabilitation.

Pays: Mali

Secteur: Environnement

Mots clés: Dégradation des ressources, Participation communautaire, Plan d'aménagement

Pour plus d'information contacter:

Mr GOUANLE, Adama
gouanleadama@yahoo.fr

